

Place et importance de la musique « folklorique » traditionnelle dans la région Rhône-Alpes.

Évelyne Girardon : www.ciebeline.com

(résumé regroupant les travaux du CMTRA, de la FAMDT, en partenariat avec les observatoires particuliers que sont les associations départementales et régionales pour la musique et les nombreuses associations de terrain)

La Région Rhône Alpes rassemble 8 départements français : l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Loire, le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie. Son chef-lieu, c'est Lyon, qui en est aussi sa plus grande ville. C'est la deuxième région de France en superficie (après Midi-Pyrénées), en économie et en population (après Île-de-France). Elle est aussi classée 6e région européenne. Rhône-Alpes est la deuxième région la plus peuplée de France, avec environ 6 millions d'habitants (6 121 000 habitants en 2007). Pour les musiques traditionnelles, ajoutons à ces 8 départements, le Val d'Aoste (Italie), proche culturellement et avec lequel les circulations sont fréquentes.



Tenter de tracer une identité « Rhône Alpine » pour ce qui concerne les musiques traditionnelles est compliqué car ces musiques sont très diverses, en termes de populations qui les pratiquent, de sources, de cultures. Si on devait mettre un sous-titre aux musiques traditionnelles en Rhône-Alpes, ce serait celui de la **Diversité Culturelle**.

Les musiques traditionnelles du territoire (celles qui sont issues des territoires régionaux), les musiques du monde (celles qui sont issues des communautés immigrées installées en Rhône-Alpes) figurent aujourd'hui parmi les secteurs essentiels de la vie musicale de cette Région.

Les sources du territoire : rappel historique

Les recherches sur la musique et les chants populaires ont été entreprises très tôt dans la région Rhône-Alpes. L'enquête **FORTUL** de 1852 se proposait de couvrir l'ensemble du territoire national.¹

On confia cette tâche à tous les correspondants locaux bénévoles: prêtres, instituteurs, lettrés ... La région Rhône-Alpes ne fut qu'accidentellement concernée par une enquête qui demeure fondatrice d'un ensemble d'attitudes et de conventions : la collecte des chants et musiques populaires était née.

Dès la fin du 19^{ème} siècle, **Charles GUILLON** publie ses "Chants populaires de l'Ain" à Bourg-en-Bresse. Tout au long du 20^{ème} siècle vont se succéder des entreprises de sauvegarde de la mémoire populaire, travail essentiellement tourné vers la littérature orale.

Successivement, **TIERSOT, VINCENT D'INDY, SERVETAZ, SMITH, GAUTHIER VILLARS**, puis **FORTIER BEAULIEU** et **CARRU** vont publier des monuments irremplaçables, des ouvrages toujours cités par les chercheurs en ethnomusicologie de la France, portant sur les diverses parties de notre moderne région administrative: Bresse, Forez, Ardèche, Velay, Savoie, Alpes françaises, Lyonnais...

La naissance de la **SCHOLA CANTORUM**² elle-même, doit beaucoup à la rencontre et aux centres d'intérêt communs de collecteurs compositeurs célèbres, originaires de la région : **Julien TIERSOT, Vincent d'INDY** (né à Boffres en Ardèche), **Joseph CANTELOUBE** (né à Annonay en Ardèche aussi)...

Citons l'ouvrage de **Julien TIERSOT** (né à Bourg-en-Bresse) : "Chansons Populaires recueillies dans les Alpes Françaises" (1903), où figurent d'intéressantes notations de musique instrumentales et un répertoire de chansons devenu emblématique. Ou encore le "Mariages et Noces campagnardes" de **Paul FORTIER BEAULIEU**, portant sur la Loire.(1937)

Bientôt l'apparition de l'enregistrement bouleversera les méthodes de collectage des témoignages de tradition orale. Pourtant, il a fallu attendre 1939 pour voir effectuer les premiers enregistrements dans notre région : **Roger DEVIGNE** enregistre des joueurs de violon populaire dans les Alpes (Documents Phonothèque Nationale, Paris). L'ethnologie de la France était née. Le musée des Arts et Traditions Populaires créé par **Georges Henry RIVIÈRE** organise quelques rares expéditions en Bresse, en Savoie, dont les résultats sont aujourd'hui consultables.

¹ Le 13 septembre 1852, Louis Napoléon signe un décret ordonnant la publication d'un "recueil général des poésies populaires de la France".

² Le 6 juin 1894, Bordes, Guilmant et d'Indy, réunis dans la salle de la maîtrise de Saint Gervais avec le chanoine de Bussy, l'abbé Noyer, premier vicaire, l'abbé Chappuy, vicaire de Saint-François Xavier, l'abbé Perruchot alors maître de chapelle de Notre-Dame des Blancs Manteaux, fondent une *Société de propagande pour la divulgation des chefs-d'œuvre religieux*.

Cette recherche, essentiellement littéraire a toujours appelé de ses vœux une véritable réactivation des matériels découverts: les chansons publiées furent souvent harmonisées pour permettre leurs exécutions au piano, ou leur interprétation en milieu scolaire (Chant Choral à l'école). Chaque préface ouvrant les recueils de chants populaires comportait une incitation à la perpétuation de ces patrimoines locaux, perpétuation que prendra en compte le mouvement folkloriste, apparu dès la fin du 19^{ième} siècle.

Pourtant, les pratiques instrumentales n'ont presque jamais été considérées en tant que telles, pour elles-mêmes. Les instruments populaires, dont la pratique était encore très vive dans notre région, comme en témoignent tous les collecteurs au hasard de leurs commentaires, n'ont pas été véritablement étudiés avant les années 1970. Les pratiques de violons dans le Dauphiné, de vielle à roue en Bresse, d'accordéon enfin, dans toutes les régions, auraient dû depuis longtemps susciter l'intérêt des observateurs des faits de culture populaire, il n'en a rien été.

Au début des années 1970, ces pratiques populaires étaient encore persistantes, bien qu'en régression. L'intérêt croissant pour les musiques de tradition orale, dont l'exotisme n'était pas le moindre moteur, la fortune des thèmes écologistes en Rhône-Alpes, et la découverte de nouvelles attitudes musicales, liée à un réel besoin social, ont constitué les éléments fondateurs d'un véritable mouvement de jeunesse qui s'est développé durant plus de 20 ans et dont l'actuel mouvement des musiques traditionnelles est l'héritier direct.

Les recherches sur la musique instrumentale depuis 1975.

En 1972, **Charles JOISTEN**, dans le cadre du Musée Dauphinois de Grenoble, a rencontré et enregistré quelques joueurs de violon en Dauphiné. De façon beaucoup plus systématique s'organise à partir de 1975 la prise en compte régionale de cette recherche. Groupés autour de **Jean-Marc JACQUIER** en Savoie, de **Patrick MAZELLIER** en Dauphiné, et autour de divers "Folk-Clubs" (La Chanterelle à Lyon, le Rigodon à Grenoble), de jeunes musiciens, pratiquant eux-mêmes les instruments et le chant traditionnels, entreprennent des enregistrements sur bandes magnétiques, étudient les particularités de style, les jeux modaux des instrumentistes populaires rencontrés : tout un travail de sauvegarde et de découverte apparaît ainsi, comblant les lacunes laissées par l'ethnologie officielle dans ces régions apparemment "sans musique". Aujourd'hui encore, **Guillaume Veillet** reprend un travail de collecte en Savoie et Haute-Savoie et s'attache à faire paraître les carnets de collectes encore inédits de **Claudius Servetaz**.

Le mouvement associatif des collecteurs en Rhône-Alpes.

1979 : L'association des **Musiciens Routiniers**, basée à Lyon, entreprend ce même travail bien au-delà des limites géographiques de Rhône-Alpes : enquêtes sur les joueurs de vielle à roue, de cornemuse, d'accordéon diatonique, de violon populaire en Limousin, Auvergne, Morvan, Charollais...

Les acteurs principaux de cette Association se retrouvent aujourd'hui impliqués au premier chef dans la vie des musiques traditionnelles en France et en Europe : bon nombre d'entre eux étant regroupés en région Rhône-Alpes : **Christian OLLER, Jean BLANCHARD, Évelyne GIRARDON, Sylvestre DUCAROY, Olivier DURIF, Jacques BARDOT, Éric MONTBEL** qui ont accumulé une somme d'enregistrements sonores d'une inestimable valeur culturelle, irremplaçable témoignage sur les pratiques musicales populaires héritées d'une époque charnière: le monde rural de l'entre deux guerres.

Parallèlement, d'autres associations se développaient dans la région au tournant des années 1980. L'association des Musiciens Routiniers, devenue Fédération Nationale, s'implante en Bresse, avec les recherches de **Patrice MARTINOT**, de **Pascal CRANGA**, de **Sylvestre DUCAROY**.

La revue "**Modal**", revue d'ethnomusicologie abordant les cultures populaires en privilégiant avant tout la pratique musicale contemporaine, vit le jour à Lyon. Des disques de collectage furent édités, portant sur les pratiques de violon et de clarinette en Bresse, sur les chants traditionnels en Ardèche, sur le jeu de violon en Dauphiné, pour ce qui concerne la région Rhône-Alpes, mais aussi sur les pratiques, de violon en Corrèze, de cornemuse en Auvergne et dans la colonie auvergnate à Paris, abordant ainsi les pratiques urbaines de musique traditionnelle.

En Ardèche, l'association L'Aigardant, animée par Sylvette BEYRAUD-WILLIAMS et Aline et Dominique LAPERCHE, poursuivait un intense travail sur le chant populaire.

Des pratiques musicales originales furent étudiées, telles les traditions de batellerie, les sociétés de musique du bord du Rhône ou du Giers, les joutes nautiques (recherches de **Jacques BARDOT**).

Les accordéonistes diatoniques des Monts du Lyonnais furent réunis dans une grande fête annuelle, co-organisée par les Musiciens Routiniers et par l'AREP, expérimentant ainsi une forme de recherche liée à l'animation culturelle.

La collecte auprès des communautés installées en Rhône-Alpes (CMTRA) :

La recherche est aujourd'hui ouverte sur la prise en compte de la diversité des expressions musicales issues de traditions présentes sur le territoire régional. Fondée sur le collectage musical, elle permet de révéler et de valoriser des pans du patrimoine culturel et artistique contemporain, d'accompagner la création et la transmission des répertoires.

Quelques exemples :

Collectes urbaines récentes auprès des communautés installées en Rhône-Alpes (en partenariat avec la ville de Lyon dans le cadre des actions « politiques de la ville ») :

- **Projet : CD Atlas sonore des pentes de la Croix Rousse** : tous les musiciens, chanteuses, témoins présents sur cet enregistrement, résident dans le quartier des pentes de la Croix Rousse, situé au coeur de la ville de Lyon, dominant la place des Terreaux et l'Hôtel de Ville. Les habitants qui vivent là sont, depuis la seconde moitié du XXe siècle, en grande partie issus des immigrations successives. Ils sont eux-mêmes remplacés par une nouvelle population caractérisée par une exceptionnelle concentration d'artistes, gens de théâtre, plasticiens et musiciens.
- **Projet Mémoires musicales de la Guillotière (Quartier de Lyon)** : il s'est déroulé entre 2003 et 2007 dans ce quartier populaire et multiculturel de la rive gauche du Rhône. Durant quatre années, le CMTRA est allé à la rencontre des pratiques et des mémoires musicales des habitants, sur les scènes et dans l'intimité des appartements. Ces recherches ont donné lieu à la publication d'un CD Atlas Sonore, "La Guillotière, des mondes de musiques", et à l'organisation de différents événements de rencontre et de découverte musicale.
- **Projet Musique de Villeurbanne (69)** : en lien avec l'histoire sociale et culturelle de la ville de Villeurbanne, les recherches portent sur la diversité des pratiques musicales populaires et en particulier sur les musiques migrantes. De septembre 2009 à mai 2010, des ethnologues du

CMTRA rencontreront les musiciens et les groupes issus de divers horizons pour recueillir auprès d'eux des témoignages musicaux et le récit de leur parcours

Collectes en collaboration avec l'ADDIM de l'Ain (Conseil général - Département de l'Ain)

- **Collectage** de traditions musicales issues de l'immigration dans le département de l'Ain (Territoire de la Côtère), Édition d'un DVD pédagogique à destination des musiciens intervenants en milieu scolaire.

Les acteurs des musiques traditionnelles :

De nombreuses associations (musiques traditionnelles- musiques du monde) aux multiples activités sont repérées aujourd'hui en Région Rhône-Alpes. Les musiciens professionnels animent à leurs côtés la création musicale et sont présents au cœur des actions culturelles de cette Région. Deux d'entre eux (**Éric Montbel** et **Jean Blanchard**) ont fondé le **Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes (CMTRA)**. À l'époque de sa fondation, il était question d'impulser une dynamique et de faire connaître les musiques traditionnelles, 20 ans après, les associations ont essaimé partout et il s'agit de les fédérer et de les mettre en réseau.

Le CMTRA

Pendant presque 20 ans le Centre des Musiques traditionnelles Rhône-Alpes (CMTRA) labellisé par le Ministère de la Culture, a assuré, avec une compétence régionale, une mission de délégation de service public en faveur des musiques traditionnelles et musiques du monde. Ses principales missions étaient la mise en réseau, l'aide à la création, l'information, la diffusion, la formation, la recherche, l'édition, la documentation. Je dis « **étaient** » car ce Centre est aujourd'hui lâché par l'état qui lui a retiré ses subventions en 2008, et ceci malgré le fait que la France ait signé la **convention de l'UNESCO**³ pour la sauvegarde du patrimoine immatériel.

Le CMTRA, par ailleurs, a été peu aidé par l'institution politique régionale qu'est le Conseil Régional.

Une pétition a rassemblé près de **10 000 signatures** (en Région mais aussi en France et en Europe), ce qui prouve qu'au-delà de la démarche citoyenne des signataires, l'intérêt pour la structure et le sujet sur lequel elle travaille est grand, voire essentiel.

Beaucoup de réalisations incontournables du CMTRA ont été conduites par le passé croisant les cultures et oeuvrant pour l'échange et la diversité culturelle dans un souci de qualité, d'équité, de respect et de mise en réseau. **Si on devait choisir deux actions, au côté des nombreuses éditions de CD (cités plus haut), enquêtes et autres expertises, ce serait d'abord le projet « Les Jeudis des musiques du monde'' (20 000 personnes sur les jeudis d'été, chaque année) ainsi que le projet**

³ « On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.

Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable. » *Extrait de la convention.*

pédagogique du CMTRA qui réunit les 22 ateliers de formations (instrumentales et vocales) regroupant près de 200 élèves.

Les acteurs des musiques traditionnelles et musiques du monde se sont donc mobilisés pour une refondation associative qui tentera, dans l'avenir de redessiner un projet musiques traditionnelles pour ce secteur.

Ce mauvais coup porté au Centre a eu une conséquence positive, l'ensemble des associations et acteurs passionnés par les musiques traditionnelles ont bénéficié d'un « état des lieux » actuel et récent puisque nous avons pu nous compter, après le traumatisme de la disparition du CMTRA autrefois « labellisé » c'est-à-dire soutenu par l'État.

Avec la **FAMDT (Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles)**, 2 mois de concertations ont eu lieu dans tous les départements de la Région, afin de préfigurer la refondation d'une association reprenant le flambeau.

C'est pourquoi, je peux aujourd'hui vous faire part des résultats de cet état des lieux qui bien sûr n'est pas exhaustif mais qui est une bonne « photographie » de ce secteur associatif. Celui-ci ressemble bien sûr à ce que l'on peut observer ailleurs puisque l'engouement pour cette esthétique est largement partagé en France, en Europe et bien au-delà.

190 personnes sont venues aux 8 réunions de concertation du CMTRA représentant :

- Des associations : (plus de **70** repérées), pour les pratiques amateurs
- Des chercheurs
- Des enseignants
- Des personnes isolées (musiciens amateurs ou professionnels)
- Des structures professionnelles (de type « compagnie » ou collectif d'artistes)

Les associations musiques traditionnelles du territoire et musiques du monde se concentrent prioritairement (et par ordre d'importance) sur l'organisation de :

- Bals folk en tout genre
- Ateliers de pratiques instrumentales, vocales et ateliers danse
- Stages de formation
- Évènements tels que rencontres informelles d'une pratique vocale ou instrumentale (bars, veillées en milieu rural, nuits du Folk ...)
- Évènements qui reviennent annuellement comme les « randonnées chantées »
- Rituels religieux et sociétaux des cultures installées en Rhône-Alpes.
- Fêtes folkloriques
- Ateliers autour du patois (langue dite « régionale » : le Franco provençal)

Exemples :

Certains, comme « **Le Folk des Terres froides** » en Isère rassemble près de 200 adhérents :

- 16 ateliers de pratiques instrumentales (Chant, 3 ateliers d'accordéon diatonique, 2 ateliers de flûte traversière, 3 ateliers de violon, bodhran, clarinette, guitare, cornemuse, vielle à roue, partitions, orchestre)
- 2 ateliers de danses traditionnelles
- Organisation de randonnées chantantes
- Nombreuses animations chez les particuliers et de scènes ouvertes
- Organisation de stages et de concerts amateurs
- Diffusion de concerts professionnels
- Un site Web avec de nombreuses ressources documentaires comme des chansons pas forcément traditionnelles et aussi des compositions des adhérents.

Il existe une association semblable en Savoie (**AMTRAD**) qui rassemble autant d'adhérents. Beaucoup d'autres associations dont certaines plus petites irriguent néanmoins efficacement la dynamique culturelle du lieu où elles sont implantées.

Les musiques traditionnelles sortent de leur milieu :

Grâce à de nombreux artistes, les musiques traditionnelles ont investi des lieux de diffusion prestigieux en Rhône-Alpes même si la diffusion culturelle s'amenuise dangereusement. Certains croisent les cultures (comme « **La Note bleue** » en Isère, « **La Cie Beline** » à Lyon avec « **AWAL** », « **Mustradem** » à Grenoble, « **L'ARFI** » pour le Jazz ...)

Néanmoins, dans les programmations de concerts, les musiques des « territoires » sont bien moins représentées que les « Musiques du monde ». Aucune scène de musique actuelle en Rhône-Alpes (SMAC) ne présente cette esthétique. C'est donc souvent le secteur associatif qui tente de les programmer par le biais d'événements ponctuels souvent mal financés.

Le constat le plus intéressant quant à la présence des musiques traditionnelles en Rhône-Alpes, c'est leurs apports au sein de créations et actions importantes conduites par d'autres esthétiques, en voici quelques exemples :

- Croisements danses traditionnelles et danse contemporaine (Maguy Marin)
- Croisements musique traditionnelle et musique baroque (Concerts de l'Hostel Dieu à Lyon)
- Croisement chant traditionnel et chœur classique (Projet Nicole Corti – Irigny)
- Croisement musique traditionnelle et musiques actuelles (ils existent de nombreux groupes amateurs et professionnels comme « pain D'épice », « Toc, toc, toc », « Quintet à Claques », « Le Bus rouge », « Djal » « Antiquarks ... »)

L'enseignement des musiques traditionnelles, musiques du monde en Rhône-Alpes :

Dans le domaine des musiques traditionnelles, le secteur associatif est très présent, particulièrement pour **l'enseignement et la transmission**. En France, beaucoup de traditions musicales se nourrissent de ce terreau. « Les associations sont habituellement envisagées comme le « cadre naturel » de l'apprentissage des musiques traditionnelles ». ⁴

Le service public de l'enseignement :

L'entrée des musiques traditionnelles dans les établissements d'enseignement artistique spécialisé n'est pas si évidente. Même si cette esthétique ⁵ y est présente (souvent dans la pratique collective) la crise financière actuelle fait qu'elle est une des premières à être supprimée en cas de manque de budget (cas des cours au CNR de Lyon).

D'un côté, le milieu associatif craint une absorption et s'interroge sur l'adaptation de l'enseignement « classique » aux musiques traditionnelles tandis que de l'autre côté, cette incursion suscite également de vives réactions. En ouvrant le conservatoire aux musiques traditionnelles, l'école de musique s'ouvre à un public plus diversifié. Il est amené accueillir un public de tout âge, avec des projets divers, à qui le fonctionnement en trois cycles, proche de

⁴ CAUMONT Pascal, *La question des diplômes d'enseignement en musiques traditionnelles*, Enseigner la musique n°9 et 10, Cahiers de recherches du CEFEDM, juin 2007

⁵ Son entrée dans l'institution a eu pour objectif, aussi, de contribuer à faire évoluer l'institution. « L'image du ver dans le fruit » a été avancée par Maurice Fleuret, nommé par Jack Lang à la Direction de la Musique, en 1982 lorsqu'il décide de soutenir toutes les musiques.

celui du système scolaire ne correspond pas toujours.

Il semble aujourd'hui que cette évolution souhaitée d'insertion dans l'enseignement public ne soit pas achevée en région Rhône-Alpes.

Les enseignants diplômés d'état en musiques traditionnelles sont très peu nombreux dans la région Rhône-Alpes. Les enseignants sont en général diplômés dans une autre discipline et/ou esthétique et ont un intérêt personnel pour les musiques traditionnelles. D'autres sont bénévoles ou du moins généralement formés « sur le terrain ».

Panorama régional 2007 (dernière étude ⁶) :

Dans le service public de l'enseignement de la musique, une étude de l'AMDRA et du CMTRA (octobre 2007) précise :

- 54 structures proposent un enseignement régulier en musiques traditionnelles en région Rhône-Alpes : 3 CRR, 4 CRD, 10 CRC/I, 1 EDMDA, 1 école municipale non classée et 35 écoles privées.

- 17 des 45 écoles labellisées par l'État proposent au moins un enseignement en musiques traditionnelles, soit un peu plus d'un tiers.

- Au total, 123 ateliers de pratique collective, 5 classes d'instrument et 13 cursus sont proposés.

- **2194 élèves sont touchés par cette offre de formation, dont 30% en écoles publiques. Ces 2194 élèves représentent moins de 3% des 80 000 élèves inscrits au sein d'une école de musique en région Rhône-Alpes.**

- **L'offre de formation, quelle que soit le statut de l'école et le type d'offre est très majoritairement orientée vers les musiques traditionnelles du monde.**

- Au moins 14 personnes titulaires d'un diplôme pédagogique en musiques traditionnelles enseignent en région Rhône-Alpes actuellement. Sont repérés 3 professeurs diplômés d'un CA, 2 professeurs d'enseignement artistique, 9 professeurs titulaires d'un DE.

Les structures associatives :

- 36 structures ont été recensées pour 86 offres de formation, soit en moyenne 2,4 ateliers par établissement.

- 58% des associations ne proposent qu'un atelier et 17% deux ateliers. Le CMTRA propose l'offre la plus diversifiée (22 ateliers), suivi par le Folk des Terres Froides (16 ateliers) et Orféo Musiques du Monde (7 ateliers).

- 1546 élèves sont concernés, dont 32% en Isère et 30% dans le Rhône. En moyenne, chaque atelier touche 18 élèves (33 en Ardèche et 9 dans la Loire).

- 23 % des élèves suivent une formation dans une structure d'éducation populaire.

⁶ Musiques du monde, musiques traditionnelles : quel service public de l'enseignement ?, État des lieux de l'offre de formation en région Rhône-Alpes, Octobre 2007, AMDRA, CMTRA.

- Le CMTRA, le Folk des Terres Froides et Orféo Musiques du Monde touchent un tiers des élèves.
- L'offre de formation est variée : sur 86 offres de formation, on recense 57 propositions différentes en instrument ou en ensemble. L'accordéon diatonique et la vielle à roue sont les plus présents (respectivement 12 et 5 ateliers).
- 14 ateliers sur 86 (soit 16%) proposent comme enseignement le chant.
28 ateliers concernent les musiques traditionnelles des régions de France.
 Les ateliers restant portent sur les musiques traditionnelles du monde.
- Sur les 36 structures, 13 proposent aussi un atelier en danse traditionnelle, soit plus d'un tiers.
- La présence des artistes qu'ils soient professionnels ou amateurs reste prépondérante : plus de 66% des ateliers sont encadrés par une personne qui se déclare artiste. 8 structures déclarent au moins avoir un professeur titulaire du DE en musiques Traditionnelles, soit un peu moins d'un quart des structures.

Le cas des stages :

Dans le cadre de sa mission d'information et **pour le premier semestre de l'année 2007**, le CMTRA a recensé **83 stages** organisés en région dans le domaine des musiques traditionnelles, dans des domaines aussi divers que les propositions de formation dans les structures organisant des ateliers réguliers. Sur le plan des **danses traditionnelles**, **49 stages** ont été organisés sur le territoire régional au cours des six premiers mois de l'année 2007. Notons que certains accueillent un nombre élevé de participants, notamment ceux organisés par l'association Mustradem de Grenoble, avec plus de 120 inscrits à chaque stage.

Ces chiffres conséquents semblent renforcer l'idée selon laquelle l'enseignement des musiques traditionnelles se déroule notamment dans des espaces de forte sociabilité, si l'on considère que les stages (au moyen de l'unité de lieu, de temps et de durée, et l'aspect collectif qui les caractérisent) permettent et favorisent la mise en place de relations de transmission (notamment de répertoires) et d'enseignement intenses. Les stages sont également autant d'occasions de vivre la pratique sociale et socialisante de la musique, notamment dans son rapport à la danse et à la pratique vocale collective.

Conclusion (très personnelle)

Je suis née à Lyon, et j'y vis aujourd'hui. J'ai vécu l'arrivée du revivalisme folk dans les années 1970, la création du Folk Club de La Chanterelle, la fondation du CMTRA dont j'ai accompagné l'histoire en tant qu'administrateur et opérateur, j'ai participé aux collectes et recherches. J'y ai initié, avec d'autres, des projets « passerelles » entre les amateurs et les professionnels, les cultures migrantes et les cultures des territoires, j'ai passé beaucoup de mon temps à la transmission des répertoires et des savoirs faire des traditions orales que je crois connaître. Je suis témoin aujourd'hui d'une extraordinaire explosion des pratiques musicales métissées, tenues par de jeunes musiciens(ne)s aux talents époustouflants, inventant des formes musicales, des concerts et spectacles que nous n'aurions pas pu imaginer à l'époque où nous pensions avoir découvert le GRAAL, en choisissant d'interpréter les répertoires des musiques traditionnelles. Si certains ont pu nous dire, à un moment, que nous n'avions pas passé le relais, et bien ils ont eu tort. Et nous sommes toujours là, en Rhône-Alpes, en action et attention.